

RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°22 du 2 juillet 2013



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 1^{er} juillet par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

ABRICOTIER

BACTERIOSE A PSEUDOMONAS

Dans le cas de symptômes de dépérissement, il est important d'assainir en coupant largement en dessous de la zone attaquée, et en brûlant les parties malades en dehors du verger. Les coupes de rabattage doivent être protégées : elles constituent des portes d'entrée à la bactérie.

MALADIE CRIBLEE—CORYNEUM BEIJERINCKII

Les températures comprises entre 9°C et 27°C et une humidité prolongée peuvent entrainer des contaminations. Le champignon est inactif pendant les périodes chaudes et sèches.

Le 1^{er} juillet, la présence faible (moins de 10 fruits atteints sur 50) de symptômes a été observée sur 4 parcelles sur 14 suivies en Moyenne Vallée du Rhône. Le niveau d'attaque était faible également sur fruit sur une des 3 parcelles suivies dans le secteur Rhône-Loire.

PETITE MINEUSE DU PECHER—ANARSIA LINEATELLA

Le vol d'Anarsia est toujours en diminution en Moyenne Vallée du Rhône et dans le Nyonsais-Baronnies. Le 1er juillet, en Moyenne Vallée du Rhône, des prises faibles ont été observées sur 10 pièges sur 20 (1 à 7 anarsia), et des prises fortes ont été enregistrées sur 4 pièges sur 20 suivis (10 à 17 captures). Dans le Nyonsais-Baronnies, 2 captures ont été observées sur un piège. Dans le secteur Rhône-Loire, les prises sont en hausse, et 7 captures ont été observées sur un piège.

ROUILLE DU PRUNIER-TRANZSHELIA PRUNI-SPINOSAE

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation grave des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entrainer une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectation prolongée (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supé-



rieure. La présence faible (présence de symptômes mais sans chute de feuilles) de la maladie a été signalée sur une parcelle sur 13 suivies le 1^{er} juillet en Moyenne Vallée du Rhône.

ABRICOTIER-PECHER

MALADIES DE CONSERVATION

Sur les parcelles, favoriser l'aération des vergers par la taille. L'éclatement des fruits sous l'effet d'un grossissement brusque peut favoriser l'installation des champignons. Le 1^{er} juillet, sur 7 parcelles observées proches de la récolte, une était concernée par la présence de pourritures sur abricot (3 %) en Moyenne Vallée du Rhône.



RHONE-ALPES



MALADIE DES TACHES BACTERIENNES-XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

Le 1er juillet, en tout secteur, aucun dégât n'a été signalé sur abricotier et pêcher sur les parcelles du réseau. Observez attentivement vos parcelles (voir photos dans BSV n°21 du 25/06/13)

Il est important de mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter les contaminations :

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.

Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer facilement : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dues à des problèmes au niveau du collet et des racines. Hors parcelles de référence, la présence de la maladie est signalée en Moyenne Vallée du Rhône. En cas de présence de symptômes caractéristiques, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.



FORFICULES-FORFICULA AURICULARIA

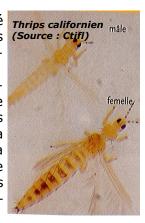
La présence faible (1 arbre sur 10 concerné) à moyenne (2 à 5 arbres concernés sur 10) de dégâts de forficules et/ou de l'insecte a été signalée sur 4 parcelles sur 16 parcelles d'abricotiers suivies en Moyenne Vallée du Rhône le 1^{er} juillet. Des individus ont également été repérés sur une parcelle de pêchers de Moyenne Vallée du Rhône (sur 4 parcelles). Aucun signalement n'a été fait sur les parcelles de pêchers et d'abricotiers du secteur Rhône-Loire et Nyonsais-Baronnies.

Veillez à éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l'anneau de glu. Attention à la gestion de l'enherbement qui peut former par endroit des ponts de passage pour l'insecte.

THRIPS CALIFORNIEN - FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS

Cette espèce de Thrips attaque principalement le pêcher à l'approche de la maturité des fruits. Il est peut être rencontré sur de nombreuses espèces, et causer quelques dégâts sur abricotier (voir description de l'insecte et des dégâts dans BSV précédent).

Les conditions plus chaudes connues depuis quelques jours ont été favorables au développement des populations qu'on retrouve plus fréquemment sur les parcelles. Le 1^{er} juillet, la présence de thrips californiens a été observée sur 6 parcelles de pêchers sur 12 suivies en Moyenne Vallée du Rhône : 3 d'entre elles étaient concernées par la présence faible d'individus (moins de 25 thrips sur 50 pousses) et 3 parcelles par la présence forte d'individus (plus de 25 thrips sur 50 pousses). La présence forte de thrips californiens a également été repérée sur une parcelle d'abricotiers sur 16 suivis dans ce secteur. L'insecte n'a pas été signalé sur les parcelles du Nyonsais-Baronnies, et de Rhône-Loire.



Un climat sec et chaud est favorable au développement du thrips californien (météo favorable cette semaine). Il faut veiller à faucher régulièrement l'enherbement pour enlever les fleurs, et limiter ainsi ses populations.

Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit)



RHONE-ALPES



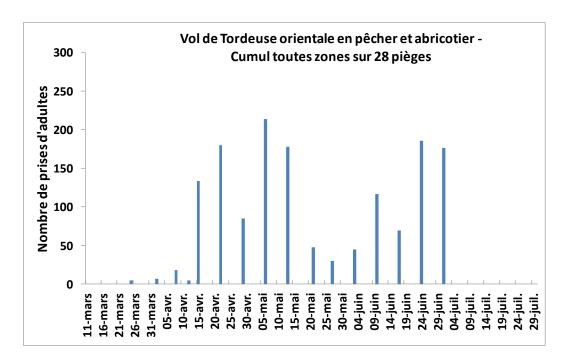
TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - CYDIA MOLESTA

Le deuxième vol des populations se maintient en Moyenne Vallée du Rhône et dans le Nyonsais-Baronnies. Il a débuté dans les zones précoces de Rhône-Loire.

En Moyenne Vallée du Rhône, sur pêcher, des prises faibles (3 à 8 captures) sur 8 pièges sur 13, et moyennes sur 3 pièges sur 13 (14 à 17 captures), ont été observées le 1er juillet. Sur abricotier, dans ce secteur, des prises faibles (1 à 6 captures) ont été enregistrées sur 5 pièges sur 14 suivis, et 2 pièges était concernés par des captures plus importantes (11 et 31 captures).

Sur abricotier, dans le Nyonsais-Baronnies, des prises moyennes (15 captures) ont été enregistrées sur un piège. Aucune capture n'a été signalée sur pêcher et abricotier sur les parcelles de piégeage du réseau dans le secteur Rhône-Loire. Hors parcelles de référence, les prises sont en augmentation en zones précoces.

Aucun nouveau dégât sur pousse n'a été signalé le 1^{er} juillet sur les parcelles de pêchers et d'abricotiers du réseau.



Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône: Le deuxième vol se poursuit en toutes zones. Le 2 juillet, 91 % du deuxième vol d'adultes, 53 % des pontes en G2, et 10 % des éclosions de G2 ont été atteints en zones précoces. En zones moyennes, 91 % du deuxième vol d'adultes, 44 % des pontes en G2 et 5 % des éclosions G2 ont été atteints. En zones tardives, 26 % du deuxième vol des adultes, et 5 % des pontes de G2 ont été enregistrés le 2 juillet. Selon le modèle, la période à haut risque de pontes de G2 est en cours en zones précoces et moyennes et débutera cette semaine en zones tardives. La période à haut risque d'éclosions est en cours en zones précoces.

Pour le secteur Rhône-Loire :

Les sorties obtenues le 1^{er} juillet indiquent que les pontes de G1 sont terminées en toutes zones. En zones précoces, 95 % des éclosions de G1 ont été atteints le 1er juillet. En zones moyennes, 89 % des éclosions de G1 ont été atteints. 81% des éclosions de G1 ont été enregistrés en zones tardives. La fin de la période d'éclosions de G1 est attendue cette semaine en zones précoces et moyennes. Le deuxième vol a débuté en zones précoces (2 % d'adultes au 2 juillet), et débutera cette semaine en zones moyennes (2 % d'adultes au 4 juillet), et autour du 10 juillet en zones tardives.



RHONE-ALPES



Les tableaux ci-dessous présentent les dates prévisionnelles d'avancé des % de pontes et d'éclosions de première génération estimées par le modèle Ctifl pour les différents secteurs.

	Zones de précocité ZP : zones	TORDEUSE ORIENTALE - PONTES DE G1-G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)											
secteur	précoces, ZM : zones	JUILLET											
	moyennes, ZT : zones tardives	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Moyenne	ZP			risque fort	: (G2)		80% risque n				nodéré (G2)		
Vallée du	ZM	risque fort (G2)											
Rhône	ZT	risque modéré G1 20% risque fort (G2)											
	ZP	risque nul (G1/G2)							2% risque modére				
Rhône Loire	ZM	risque nul (G1/G2) 2% risque mod											
20.1.0	ZT	risque nul (G1/G2)											
secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces,	TORDEUSE ORIENTALE - ECLOSIONS de G1-G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL) JUILLET											
	ZM : zones moyennes,			<u> </u>	<u> </u>								
	ZT : zones tardives	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Moyenne	ZP	risque nul	20%				risque f	ort (G2)					
Vallée du	ZM		2%			risque modéré (G2)							
Rhône	ZT	risq	ue nul (G1,	/G2)	2%	risque modéré (G2)							
Rhône Loire	ZP	risq	ue modéré	(G1)	98%		risque nul G1/G2						
	ZM		risque mo	odéré (G1)		98%		risque nul G1/G2					
	ZT		risq	ue modéré	(G1)		98%		risque n	ul G1/G2			

PECHER

PUCERONS VERTS - MYZUS PERSICAE

Le 1^{er} juillet, la présence faible (1 arbre sur 10 concerné) à moyenne (2 arbres sur 10 concernés) de pucerons verts a été observée sur 2 parcelles sur 12 suivies en Moyenne Vallée du Rhône. L'une des parcelles était concernée par la présence moyenne d'individus ailés. La présence de foyers a également été repérée sur une parcelle sur 3 suivies dans le secteur Rhône-Loire (sans individus ailés). **Observez vos parcelles.**

CERISIER

MALADIES DE CONSERVATION

Les variétés présentant des fruits par paquet sont particulièrement sensibles. Le 1^{er} juillet, sur 4 parcelles proches de la récolte suivies en Moyenne Vallée du Rhône, 3 présentaient des fruits avec pourritures avec 3 %, 4 % et 50 % de fruits attaqués (observation sur 200 fruits). Aucun fruit pourri n'a été observé sur la parcelle suivie dans le secteur Rhône-Loire proche de la récolte.

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER - CYLINDROSPORIUM PADI

Le 1^{er} juillet, aucun symptôme n'a été observé sur les parcelles du réseau.



RHONE-ALPES



GNOMONIA OU MALADIE DES TACHES ROUGES—GNOMONIA ERYTHROSTOMA

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables pendant l'été, à partir des conidies formées sur les feuilles infectées, mais celles-ci sont rares. Le 1^{er} juillet, aucun symptôme sur fruit et feuillage n'a été repéré sur les parcelles du réseau.

PUCERONS NOIRS DU CERISIER-MYSUS CERASI F.

Le 1^{er} juillet, des foyers de pucerons noirs ont été observés sur 2 parcelles sur 11 suivies en Moyenne Vallée du Rhône avec un niveau de présence faible (1 arbre sur 10 concerné) à fort (plus de 6 arbres sur 10 concernés). Dans le secteur Rhône-Loire, aucun foyer n'a été repéré sur les 2 parcelles de référence suivies, mais la forte présence de foyers est toujours signalée hors réseau. **Observez attentivement vos parcelles.**

FORFICULES-FORFICULA AURICULARIA

Le 1^{er} juillet, la présence faible (1 arbre sur 10 concerné) de l'insecte a été repérée sur une parcelle sur 9 suivies en Moyenne Vallée du Rhône. Aucun forficule n'a été observé en Rhône-Loire.

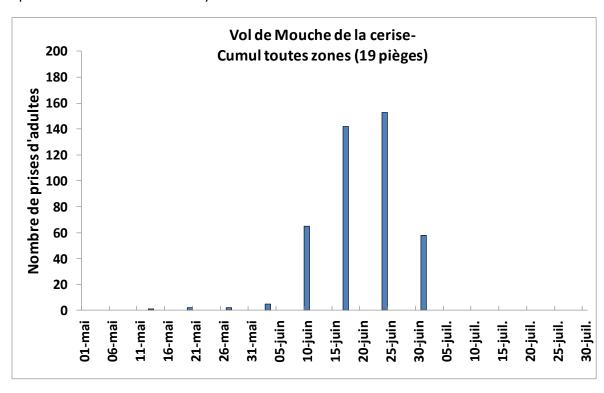
DROSOPHILA SUZUKII

La pression est faible actuellement, mais restez vigilants en cette période de récolte. Pour rappel, les attaques se présentent sous forme de piqures sur le fruit. Puis sous l'effet du développement et de l'alimentation des larves dans la chair, il se produit un affaissement autour du point de piqure et le fruit finit par se liquéfier. Adoptez les mesures prophylactiques adéquates (Cf. paragraphe TOUTES ESPECES - D. suzukii)



MOUCHE DE LA CERISE-RHAGOLETIS CERASI

Globalement, le vol est en diminution. Le 1^{er} juillet, des prises faibles ont été observées sur 8 pièges (1 à 8 captures), et des prises fortes (10 et12 captures) ont été enregistrées sur 2 pièges sur 13 suivis en Moyenne Vallée du Rhône. Des prises ont également été enregistrées sur 2 pièges sur 3 suivis en Rhône-Loire (3 captures sur chacun). Aucun dégât extérieur n'a été observé le 1 er juillet sur 5 parcelles observées proches de la récolte en Moyenne Vallée du Rhône.





RHONE-ALPES



POMMIER

TAVELURE DU POMMIER-VENTURIA INAEQUALIS

Selon le modèle, la période des contaminations primaires est terminée en Moyenne Vallée du Rhône et dans le secteur Rhône-Loire. Elle vient de se terminer en Savoie/Haute-Savoie.

En fin de contaminations primaires, il est important de dresser le bilan du pourcentage de pousses attaquées sur vos parcelles. Prévoir de réaliser ce comptage en fin de semaine prochaine dans le secteur Savoie/Haute-Savoie après la sortie des dernières taches dues aux contaminations primaires. Dans les autres secteurs, ce comptage a déjà du être réalisé.

Voici un protocole (Source : PHYTOMA - La Défense des Végétaux N° 624-625 Septembre 2009) pour permettre d'évaluer la force de l'inoculum sur vos parcelles une fois que les dernières taches seront apparues :

- observer 100 pousses prises au hasard par parcelle (2 pousses/arbre sur 50 arbres).
- rechercher la présence de taches de tavelure en partant du sommet de la pousse. Pour cela, observer les faces supérieures et inférieures de toutes les feuilles (même celles de rosettes à la base de la pousse).
 - Dès qu'une tache est observée, arrêter d'observer la pousse et lui affecter la note 1.
 - Si aucune tache n'est observée sur la pousse, lui affecter la note 0.

Le pourcentage de pousses tavelées est la somme des notes des 100 pousses.

En dessous de 2% de pousses tavelées, le risque de contaminations secondaires est faible. Sur les parcelles dépassant ce seuil, il existe un risque modéré à fort que les conidies présentes dans les taches entrainent des contaminations secondaires lors des pluies, et infectent des feuilles et des fruits pendant l'été.

PUCERONS CENDRES - DYSAPHIS PLANTAGINEA

Les foyers sont toujours bien présents sur certaines parcelles. Le 1er juillet, la présence faible (1 arbre sur 10 concerné) à moyenne (2 à 5 arbres sur 10 concernés) de pucerons cendrés a été observée sur 6 parcelles sur 7 suivies en Moyenne Vallée du Rhône avec signalement d'individus ailés sur une parcelle. Dans le secteur Rhône-Loire, la présence faible de foyers a également été repérée sur une parcelle sur 4 suivies, sans présence d'individus ailés. En Savoie/Haute-Savoie, une parcelle sur 4 suivies présentait des foyers, avec un niveau faible de présence, sans individus ailés. **Observez attentivement vos parcelles.** Rappel du seuil de nuisibilité : dès présence

PUCERONS LANIGERES - ERIOSOMA LANIGERUM

Le 1^{er} juillet, dans le secteur Savoie/Haute-Savoie 3 parcelles sur 5 présentaient un niveau de présence faible (1 arbre sur 10 concernés) de pucerons lanigères. La présence faible de foyers a également été signalée sur 4 parcelles sur 7 suivies en Moyenne Vallée du Rhône. Dans ce secteur, la présence d'adulte *Aphelinus* mali a été signalée sur 2 parcelles. Dans le secteur Rhône-Loire, on observe la présence faible à moyenne (2 à 5 arbres sur 10 concernés) de foyers sur 2 parcelles sur 3 suivies. Aucun signe de présence d'Aphelinus Mali n'a été signalé sur ces parcelles. **Observez vos parcelles pour suivre les déplacements des populations de pucerons lanigères vers les branches, et pour repérer l'installation d'A. mali (présence de momies de pucerons parasités).**

POIRIER

TAVELURE DU POIRIER - VENTURIA PIRINA Cf. paragraphe POMMIER-Tavelure du pommier.

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. Observez vos parcelles.



RHONE-ALPES



PSYLLE DU POIRIER-CACOPSYLLA PYRI

En tous secteurs, tous les stades sont désormais présents, et il devient difficile de distinguer les différentes générations (début de chevauchement G2-G3). Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, toute mesures prophylactiques permettant d'éviter une pousse excessive, peut permettre de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : la taille en vert, ou bien encore l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat. Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.

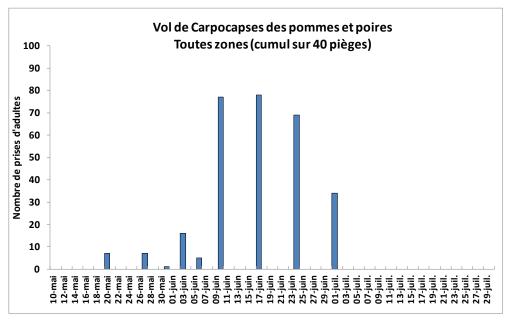
PUCERONS MAUVES-DYSAPHYS PYRI

Le 1er juillet, la présence faible (1 arbre sur 10 concernés) de foyers a été observée sur une parcelle sur 2 suivies dans le secteur Savoie/Haute-Savoie. Aucun foyer n'a été repéré dans les autres secteurs. **Observez vos parcelles.** Rappel du seuil de nuisibilité: dès présence

POMMIER-POIRIER

CARPOCAPSES DE LA POMME -CYDIA POMONELLA

Le vol est en diminution. 1 à 5 captures ont été observées sur 5 pièges sur 12 suivis au sein du réseau BSV le 1^{er} juillet en Moyenne Vallée du Rhône. Dans le secteur Rhône-Loire, 4 captures ont été observées sur 2 des 6 pièges suivis. En Savoie/Haute-Savoie, 1 à 4 carpocapses ont été piégés sur 4 pièges sur 17 suivis le 1er juillet. En Savoie/Haute-Savoie, la présence faible de dégâts sur fruit (1 %) a été observée sur une parcelle sur 3 suivies. En Moyenne Vallée du Rhône, 3% de dégâts sur fruits ont été signalés sur une parcelle sur 4 suivies le 1^{er} juillet. Aucun signalement de dégât n'a été effectué sur les parcelles de Rhône-Loire.



Le modèle Carpocapse des pommes (modèle Ctifl/DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône :

Selon le modèle, 94 % du premier vol des adultes, 87 % des pontes G1, et 65 % des éclosions G1 ont été atteints le 2 juillet en zones précoces. 86 % du vol des adultes, 75% des pontes et 44 % des éclosions ont été atteints en zones moyennes. En zones tardives, 85 % du vol des adultes, 73 % des pontes et 42 % des éclosions ont été enregistrés.

Pour le secteur Rhône-Loire :

Le 1er juillet, 91 % du premier vol des adultes, 75 % des pontes G1 et 55 % des éclosions G1 ont été atteints en zones précoces. En zones moyennes, 59 % du premier vol et 44 % des pontes de G, et 1.5 % des éclosions de G1 ont été enregistrés le 1er juillet. En zones tardives, 56% du vol, 42 % des pontes, et 1 % des éclosions ont été atteints.



RHONE-ALPES



Les tableaux ci-dessous présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de première génération estimées par le modèle DGAL pour les différentes zones.

secteur Moyenne Vallée du Rhône	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - PONTES DE G1 Données prévisionnelles (modèle DGAL) JUILLET											
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
	ZP	risque modéré (G1)											
	ZM	ri	isque fort(G	1)	80%	risque modéré (G1)							
	ZT	risque fort(G1)				80% risque modéré (G1)							
Rhône Loire	ZP	risque fort(G1)											
	ZM	risque fort(G1)											
	ZT			risque fort(G1)									

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS de G1 Données prévisionnelles (modèle DGAL)										
		JUILLET										
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Moyenne	ZP		ri	sque fort(G	1)		80% risque modéré (G1)					
Vallée du	ZM	risque fort(G1)										
Rhône	ZT	risque fort(G1)										
Rhône Loire	ZP	risque fort(G1)										
	ZM		risq	ue modéré	(G1)		20% risque fort(G1)					
	ZT			risque mo	odéré (G1)		20% risque fort(G1)			1)		

TORDEUSES DE LA PELURE : CAPUA (ADOXOPHIES ORANA) et PANDEMIS HEPARANA

Le 1^{er} juillet, des prises faibles (1 à 8 captures) de *Capua* sur 4 pièges sur 7 en Moyenne Vallée du Rhône. Dans le secteur Rhône-Loire, 2 captures ont été enregistrées sur un des 3 pièges suivis. En Savoie/Haute-Savoie, 3 pièges sur 11 étaient concernés par des prises faibles de *Capua* (1 à 5 captures), et un piège sur 11 par des prises moyennes (10 captures).

En Moyenne Vallée du Rhône, 6 pièges sur 7 suivis présentaient des prises faibles de *Pandémis* (1 à 4 captures). En Savoie/Haute-Savoie, une capture a été observée sur un piège sur 10 suivis. Dans le secteur Rhône-Loire, 3 *Pandemis* ont été capturés sur un piège sur 2 suivis.

La présence faible de dégâts sur fruit a été signalée sur 2 parcelles de pommiers (sur 4 suivies) et 2 parcelles de poiriers (sur 3 suivies) en Savoie/Haute-Savoie.

Rappel seuil de nuisibilité Pandemis : 50 prises en 18 jours après la 1 ère capture

Rappel seuil de nuisibilité Capua : 40 prises en 3 relevés successifs (3 relevés par semaine)

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - CYDIA MOLESTA

Le 1^{er} juillet, sur 10 parcelles de pommiers et de poiriers les prises étaient faibles sur 5 parcelles (1 à 5 captures) en Moyenne vallée du Rhône. Dans le secteur Rhône-Loire, 2 captures ont été enregistrées sur un piège. Le vol reste faible en Savoie/Haute-Savoie avec 6 pièges sur 19 concernés par 1 à 8 captures le 1^{er} juillet.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS—CYDIA LOBARZEWSKII

Le 1^{er} juillet, 3 pièges sur 10 étaient concernés par des prises faibles (1 à 4 captures), et un piège sur 10 par des prises moyennes (11 captures) : le vol est en diminution. Il est toujours en augmentation dans le secteur Rhône-Loire par rapport à la semaine dernière : 12 captures ont été observées. Hors parcelles de référence dans ce secteur, on observe de nouveaux dégâts sur fruits.



RHONE-ALPES



SESIE DU POMMIER - SYNANTHEDON MYOPAEFORMIS

Ce ravageur concerne surtout les jeunes plantations et les parcelles sur-greffées. Les larves de cet insecte xylophage, une fois écloses (période juin-juillet de l'année n), s'installent dans les aspérités de l'arbre, principalement au niveau du bourrelet de greffe, dans les chancres ou dans les broussins, et parfois dans les branches. Elles creusent des galeries, affaiblissent les arbres et peuvent entrainer la mort des jeunes arbres. Elles évoluent vers le stade adulte en 2 ans. Des pièges sont suivis sur certaines parcelles du réseau en Savoie/Haute-Savoie. Le vol de sésie qui a débuté le 10 juin, se maintient : 10 à 18 captures ont été observées sur 4 parcelles de piégeage sur 7 suivies le 1^{er} juillet.

POU DE SAN JOSE - DIASPIDIOTUS PERNICIOSUS

En tous secteurs, observez attentivement vos parcelles dont les arbres présentent des encroutements (soulever les boucliers pour vérifier la présence de femelles vivantes au corps de couleur jaune vif sous les boucliers), ou ayant présenté des fixations sur fruits les années précédentes, afin de repérer la migration des larves.

ACARIENS ROUGES - PANONYCHUS ULMI

Le 1^{er} juillet, la présence faible (moins de 5 feuilles occupées sur 50 observées) à moyenne (5 à 25 feuilles occupées sur 50 observées) de formes mobiles d'acariens rouges a été repérée sur 2 parcelles de pommiers (sur 5 parcelles suivies) dans le secteur Savoie/Haute-Savoie. Sur 3 parcelles, on note la présence moyenne à forte d'acariens prédateurs Typhlodromes (voir descriptif dans BSV précédent).

Observez vos parcelles. Rappel seuil de nuisibilité : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile (80% en présence de Typhlodromes)

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

La présence de symptômes a été signalée hors parcelles de référence sur poiriers en Moyenne Vallée du Rhône.

Surveillez particulièrement les parcelles ayant connu la grêle et les parcelles aux floraisons secondaires encore présentes : supprimer ces organes sensibles afin de limiter les contaminations. Rappel : cette bactérie est un parasite de quarantaine. En cas de suspicion, prévenir le SRAL. Retrouvez la note technique Feu Bactérien sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-technique-feu-bacterien-2012

KIWI

STADES PHENOLOGIQUES : Variété Hayward : Grossissement du fruit

BACTERIOSE DU KIWI - PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE

La pression est forte cette année. Soyez vigilants. Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques pour limiter la propagation de la bactérie (Cf. BSV n°21 du 25/06/13).

CHATAIGNIER

STADES PHENOLOGIQUES

Sud Ardèche/Drôme	Bouche de Bétizac, sauvages : Gm, Ff, Fa					
Centre Ardèche	Comballe : Em, Ff2, Ea Garinche : Fm2, Ff2, Ea Sauvages : Fm/Fm2, Ff2, Ea					

Em : chatons ayant atteint leur taille définitive, glomérules bien différenciés

Ea et Ef: fleurs mâles et femelles bien visibles et bien différenciées

Fm : floraison des chatons mâles Ff : floraison des chatons femelles



RHONE-ALPES



CYNIPS DU CHATAIGNIER - DRYOCOSMUS KURIPHILUS

Les observations des galles réalisées le 1^{er} juillet (secteur centre Ardèche) indiquent que les émergences sont en cours : 6 % des galles avec adultes émergents et 86 % de galles avec des nymphes blanches ont été observés. Le pic de vol est à prévoir dans la première quinzaine de juillet (15 jours de retard par rapport à 2012).

Signalez toute présence de galle en secteur auparavant indemne au SRAL.

Des lâchers de *Torymus sinensis*, petite guêpe parasitoïdes du cynips, ont été réalisés en Drôme et Ardèche en 2011, 2012 et 2013 (9 sites de lâchers : 4 dans la Drôme et 5 en Ardèche). Les populations de l'auxiliaire sont en cours d'implantation, y compris dans des zones éloignées des zones de lâchers où des individus sont observés (diffusion spontanée du parasitoïde). De part la biologie de cet insecte, il faudra plusieurs années avant d'observer un effet sur le développement du ravageur. Les femelles *Torymus* pondent au printemps dans les larves de cynips présentes dans les galles. La larve du parasitoïde se développe alors au dépend du ravageur pendant l'été et l'hiver. Les adultes émergent ensuite au printemps courant mars-avril avant la formation des galles du cynips.

CHANCRE DE L'ECORCE - CRYPHONECTRIA PRASITICA (ENDOTHIA)

Observez vos parcelles pour contrôler la présence de chancres virulents, sur jeunes arbres et jeunes greffes en particulier. Il est encore possible de curer les chancres avec un couteau ou une rainette jusqu'à trouver de l'écorce saine. Il est encore possible actuellement d'implanter une souche hypovirulente en périphérie du chancre virulent. Cette souche va contaminer la souche du chancre, qui va alors devenir hypovirulente. L'arbre cicatrisera spontanément, il ne sera alors plus nécessaire de curer le chancre.

NOYER

STADES PHENOLOGIQUES

Toutes variétés : Grossissement

ANTHRACNOSE - GNOMONIA LEPTOSTYLA

Les observations réalisées le 1^{er} juillet sur 2 parcelles, montrent la présence de symptômes sur feuilles (3 % et 40 % de feuilles attaquées). Des symptômes sur fruit ont également été repérés sur une de ces parcelles à raison de 6 % de fruits présentant des taches.

BACTERIOSE—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. JUGLANDIS

La période de sensibilité du noyer est terminée.

CARPOCAPSE DES NOIX-CYDIA POMONELLA

Le vol de première génération est en cours depuis le 10 mai (1ères captures observées à Chatte). Les prises sont plus nombreuses mais encore modestes : sur 14 pièges suivis les 28 juin et ^{1er} juillet, 6 présentaient des prises journalières faibles (1 à 4 captures), et un piège, des prises moyennes (10 captures). Selon le modèle DGAL, 73 % du premier vol des adultes, 63 % des pontes et 21 % des éclosions ont été atteints le 1^{er} juillet dans le secteur de Chatte (38). La période à haut risque de pontes, qui se terminera dès que 80% des pontes auront été atteints est en cours selon le modèle, elle

devrait s'étendre jusqu'au 14 juillet. La période à haut risque d'éclosions a débuté le 25 juin.

COCHENILLES

Globalement, la pression est faible. Les observations réalisées hors parcelles de référence montrent que l'essaimage est terminé dans les vergers où les populations restent significatives. Les larves sont désormais sur les feuilles.

PUCERONS

La présence de gros pucerons des nervures a été signalée sur une parcelle sur 2 suivis le 1^{er} juillet, avec 50 % de feuilles occupées. Hors parcelles de référence, les populations de pucerons des nervures et de petit puceron jaune commencent à s'installer. On note également l'arrivée progressive de la faune auxiliaire (larves de coccinelle).



RHONE-ALPES



TOUTES ESPECES

DROSOPHILA SUZUKII

Sur cerisier, le 24 juin : 8 captures dans le Rhône, 2 captures en Savoie. Aucune capture observée sur les autres pièges suivis sur cerisier, fraisier, framboisier, cassis, mûrier et pêcher.

Soyez particulièrement vigilants en cette période de maturation des fruits.

Sur les parcelles, dans la mesure du possible, tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures.

Il est donc recommandé de :

- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (framboises ou fraises). Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii.*
- Veiller à la bonne aération des plantations (nettoyage régulier des vieilles feuilles sur fraisier, éclaircissage des latérales basses excédentaires et limitation du nombre de cannes/mètre linéaire sur framboisier).
- Ne pas laisser de fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et détruits régulièrement au moment de la récolte.
- Ne pas laisser de fruits sur les cultures si la récolte est compromise.

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS

En présence d'enherbement fleuri, veillez à vous assurer qu'aucun insecte pollinisateur n'est présent dans la parcelle avant toute intervention.

La **Note nationale Abeilles et Pollinisateurs** reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation. Vous la trouverez à l'adresse suivante : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_pollinisateurs_cle87a536.pdf

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiosurveillance

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes, Séverine MARTINEAU, FDGDON 26 (suppléante)

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, Rhodacoop, Pomarel - Perret SA, Earl les vergers du puits, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront euxmêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.